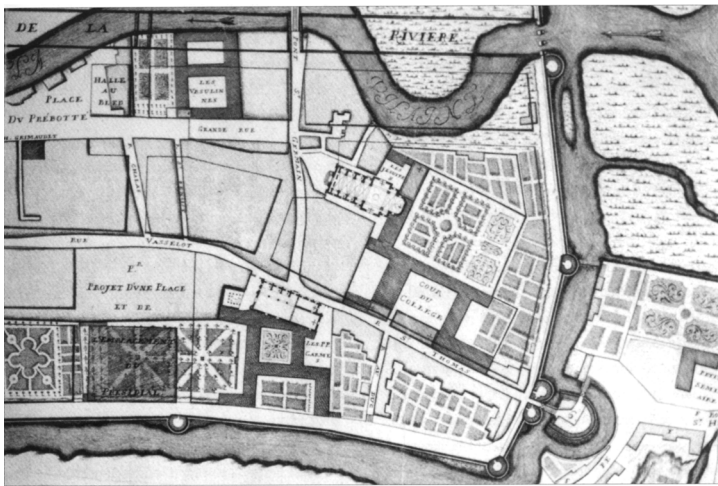




Les lieux du drame (extrait du plan Le Forestier –1736- M.B.)

- en bas à droite : la Porte Blanche, ses tours et son « boulevard »
- au N-E de la Porte Blanche, la « tour de Gaye » où depuis 1729 on enfermait fous, vagabonds et « femmes débauchées ».
- à l'Ouest, la rue Saint-Thomas par laquelle les élèves entraient dans le Collège.

Convocations des témoins

Des demies-feuilles datées du 27 décembre 1734 et du 5 janvier 1735 sont des convocations à comparaître pour les témoins.

Les premières sont portées par Claude Gaspard Richelot, sergent Royal au présidial, à **Marie Bonnier**, **Francois Jameu**, **Francois Boutier** et à **Etienne Rehault**. Les secondes sont portées par Jean-Francois Vissault sergent royal de Bretagne au présidial, [...] elles assignent **Gervais Mathurin de la Ruée**.

Les témoignages seront faits chez Maître Pierre Besnard (qui défend P. Bauchet) « demeurant près la rue de Toulouze paroisse de Saint Sauveur, devant Mr Aubert doyen des Messieurs du présidial ou autres attendu l'absence de monsieur le juge criminel de Rennes... »

Si les témoins ne répondent pas à la convocation, ils sont passibles d'une amende de 18 livres.

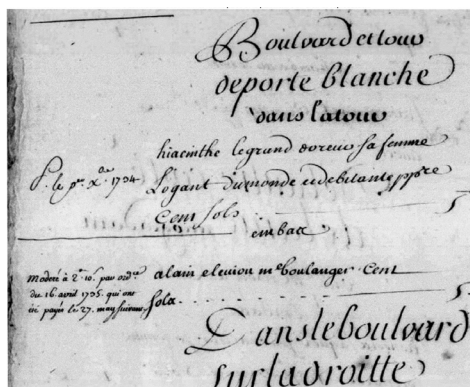
Témoignages

Les témoignages qui suivent sont reportés sur un petit « cahier » de 10 pages auquel est ajoutée une demie-feuille attachée avec des fils où sont détaillés les frais qui se montent au total à 18 livres 3 sols 8 deniers.

Le 29 décembre 1734 témoigne « François Boutier écolier étudiant en 6^{ème} chez les pères jésuites de Rennes âge de 13 ans demeurant à Rennes chez le nommé Clement marchand de fils rue Haute⁵ paroisse Saint Germain de Rennes et originaire de la ville de Becherel évêché de Saint Malo themoin par serment... » dépose « que le mardy sept du mois vers les deux heures apres midy etant sur le mur de cette ville entre la porte Blanche et la Tour ou on ramasse les mandians et attendant l'heure de deux heures pour aller en classe avec plusieurs autres écolliers il vit le nommé Balais aussi ecolier etudiant en seconde prendre plusieurs pierres et en jetter dans le fossé plein d'eau dans lequel étoient 2 femmes qui lavoient du linge se plaignirent d'une voye assez haute pour que le déposant les entendit de ce qu'on jettoit des pierres sur elles mais ledit Balais lequel demeure près la place Sainte Anne de cette ville a costé de Maurice lecoutellier continuant toujours de jetter des pierres en pris une fors grosse et appela le déposant aussy que les autres ecolliers pour lavoir jetter et que le dit Balais layant poussée de dessus le mur ou elle etoit elle tomba dans le fossé et porta sur le corps d'une des femmes qui lavoient et à l'instant elle s'écria en ces termes helas qu'est ce que c'est que cela et a l'instant ledit Balais dist au déposant et autres écolliers ne ditte rien et sen furent tous en classe aussy bien que ledit Balais n'a connaissance d'autre faits.. » Signe .. ;

◀ François Boutier

Etienne Rehault



Le maître-boulangier habite dans la tour même. Son nom est retranscrit **eleuiou** sur le rôle de capitation.

Ecuyer Etienne Rehault écolier étudiant en réthorique au collège de Rennes demeurant chez Leuviou maître boullanger demeurant Porte Blanche paroisse Saint Germain de Rennes et originaire de Notre Dame de Vitré de cette paroisse age de 20 ans themoin par serment... » dépose « que le sept de ce mois ...étant chez luy il y entendit un grand bruit et ayant regardé par la fenestre ce que cetoit il apperçut plusieurs personnes qui regardoient du costé de la douve ce qui l'obligea de sortir de chez luy et de descendre pour voir ce quil y avoit et etant descendu il remarqua deux femmes qui étoient auprès du mur dentre la Porte Blanche et la Tour ou on ramasse les mandians lune desquelles s'écria en ces termes au secours on a assassine ma fille laquelle la tenoit entre ses bras que le temoin s'etant approche il prist ladite fille par dessous les bras et lui aida a entrer dans la maison ou demeure le deposant et la mist dans une chaise auprès du feu que la mère qu'il a apris depuis être la tente luy dist qu'on avoit jetté une grosse pierre de dessus le mur ... » « après quoy le deposant sortit et ayant rencontre à la porte de sa maison un petit écolier il luy demanda s'il scavoit qui avoit jette cette pierre lequel luy dist que cetoit le nomme Balais fils d'une veuve demeurant place Sainte Anne... »

Signatures : Aubert, de Rehault, Couëlla ⁶

Marie Bonnier

« Marie Bonnier femme d'Allain Le Leuviou Maître boullanger avec luy demeurant a la Porte Blanche paroisse Saint Germain... agee de 45 ans » dépose que « étant chez elle a faire son lit elle remarqua au travers des vitres de la chambre ou elle etoit un jeune homme qui etoit sur le mur qui jetta une grosse pierre dans le fossé ou douve qui est auprès du mur... » « que dans l'instant la deposante entandit crier et etant descendue de sa chambre elle demanda ce que cetoit on luy dist qu'on avoit jette dessus le mur une grosse pierre qui etoit tombée sur la Niepce de la nommée Thomasse blanchiceuse que quelquun vouleut arrester un petit ecolier qui avoit les jambes tortes ... » « il recuse accusation et dit que c'est Balais... »

Signatures : Couëlla, Aubert et Marie Bonnier